



INSTITUT SAINT-FRANCOIS DE SALES
Rue du Gouvernement, 7 - 7800 ATH
068/26 51 20 – www.saint-francois.be

Ath, le 29/01/2021

Chers parents, chers élèves,
Bonjour,

Voici quelques précisions concernant la suite de notre année scolaire.

La semaine dernière, tous les élèves étaient en session d'examens ; cette session décalée fin janvier avait pour objectif principal de faire le point pour certaines branches sur la progression de chacun dans ses apprentissages et repérer le cas échéant des points d'attention spécifiques.

Les conseils de classe qui ont suivi ont permis de synthétiser les évaluations et les situations de chacun et le cas échéant, de définir des lignes de conduite pour les mois à venir.

L'ensemble des informations est transcrit dans le bulletin remis ce jour.

Nous sommes déjà bien avancés dans l'année scolaire et, quel que soit la situation, il est essentiel de poursuivre ses efforts pour clôturer l'année dans la réussite.

Les évaluations des épreuves de janvier sont certificatives ; pour les cours non examinés en session, l'évaluation continue est de mise, c'est-à-dire que l'ensemble des travaux, interrogations ou bilan présentés seront évalués et intégrés dans les cotations finales de chaque période, en ce compris certains travaux demandés en distanciel.

Aujourd'hui, plus que jamais, nos élèves ont besoin de garder confiance en eux en se sentant soutenus et ce, en dépit du manque de perspectives et de l'atmosphère morose que nous vivons aujourd'hui.

Le système de cours en hybridation demande une organisation et une discipline personnelle qu'il n'est pas toujours facile de suivre ; aussi, nous demandons aux parents, dans la mesure du possible, d'aider leur enfant à répondre activement aux consignes et aux cours transmis via Classroom afin d'éviter tout décrochage.

La réunion de parents aura lieu en distanciel entre le lundi 1^{er} février et le mercredi 10 février. Les enseignants qui souhaitent un entretien l'ont signalé dans le bulletin ; ils vous contacteront par téléphone. Un éducateur pourrait également prendre contact avec vous.

Les parents (ou responsable) qui souhaitent un contact non prévu dans le bulletin peuvent en faire la demande par la remise du talon complété ci-dessous.

Pour information, comme stipulé dans la circulaire de ce 22/01/21, le **congé de Carnaval** aura lieu du 15 au 19 février 2021 ; il n'y a pas de changement d'organisation prévu pour la semaine précédente ou la suivante.

Prochaine journée pédagogique : le mercredi 3 mars (suspension des cours)

Sachez, chers parents, chers élèves, que nous veillons à remplir au mieux nos missions pédagogiques et éducatives pour soutenir la réussite de tous, dans la bienveillance et la compréhension.

Pour le Staff de direction,
Carine Bocquet



N'hésitez pas à prendre contact avec l'éducateur référent de votre enfant si vous avez la moindre question au 068/26 51 27 ou 28

1^{ère} Sœur Bénédicte - 2^{ème} Valérie BAUDUIN - 3^{ème} Pierre LECAT - 4^{ème} Carine VAN HULLE

5^{ème} Mathias REAL ou Sylvain REMY- 6^{ème} et 7^{ème} Régine RICHARD - Julie VERHELST (tous les degrés)

Talon à remettre à l'éducateur référent de votre année
le lundi 1^{er} février

Je soussigné.....

Responsable légal de.....

Elève en (année, classe, option) :

✓ **Demande à avoir un contact avec le (les) professeur(s) suivant(s) :**

.....

.....

.....

✓ **Demande à avoir un contact avec un membre de la direction :**

.....

Date et signature du responsable